



ECO REDEVANCE: TLF ET LE GFI POURSUIVENT LEUR ACTION.

Les sénateurs appellent à la responsabilité face à la fragilisation des activités de transport et de logistique. Mais le gouvernement persiste et signe....

(28 novembre 2008) L'examen de l'article concernant l'éco redevance a suscité une forte mobilisation des sénateurs UMP, et en particulier des élus normands, bretons, de la Région Centre et de la Région PACA. Dogmatique, le gouvernement choisit d'ignorer la triple menace que représente ce nouvel impôt, sur les entreprises de transport et logistique et de l'industrie, déjà confrontées à une forte baisse de la demande, sur les territoires situés à l'écart des grands axes routiers et en définitive sur le pouvoir d'achat des Français.

TLF et le GFI dénoncent un mauvais coup porté à des secteurs clés de l'économie française.

Une quinzaine d'amendements de modification profonde du texte portant sur l'article 60 du projet de loi de Finances 2009, relatif à l'éco redevance, n'ont pas fait fléchir le gouvernement. En dépit de l'adoption, grâce à l'intervention du sénateur Alain Lambert et de plusieurs élus UMP, de l'étude d'impact demandée depuis plus de six mois par **TLF et le GFI**, le gouvernement persiste et signe. Ainsi le principe d'isofiscalité, sur lequel le président de la République s'était pourtant engagé, n'a pas été retenu.

Si l'on ne tient pas compte de l'étude d'impact décidée, c'est toute l'économie française qui paiera le prix fort d'une taxe, dont les retombées positives sur les émissions de CO2 et sur le développement des modes alternatifs ne sont pas avérées.

Pour les secteurs du transport, de la logistique et de l'industrie, la conséquence de cette nouvelle taxe sera inévitablement une importante perte de revenus et de compétitivité. Il en sera de même pour les consommateurs dont le pouvoir d'achat sera dégradé.

Enfin, pour les territoires, les régions situées en périphérie de la « banane bleue » (axe nord-sur via le sillon rhodanien), l'éco redevance porte en germe une mise en péril de leur attractivité.

TLF et le GFI attendent du gouvernement qu'il revienne sur cette erreur économique qu'est l'éco redevance et engage une réflexion de fond sur le financement des infrastructures routières de transport.

*Le **GFI** rassemble les plus importantes fédérations industrielles françaises, toutes membres du MEDEF, soit plus 80% de l'industrie nationale qui au total représente :*

150 000 entreprises

6 millions d'emplois directs et indirects

80 % des exportations

55% de l'effort de Recherche et Développement

Créé en 1999, **TLF**, Fédération des Entreprises de Transport et Logistique de France, occupe une place à part dans le paysage du secteur. Avec 10 000 entreprises adhérentes, de tous horizons, soit 320 000 salariés, TLF représente l'ensemble de la chaîne du transport et de la logistique : transport routier et combiné (55% du parc de camions, 2/3 des salariés du secteur), messagerie-express, location de véhicules industriels, logistique, organisation de transports (ferroviaire, maritime, multimodal, aérien...), opérations de douane.

Pour plus d'informations : www.e-tlf.com

Contacts presse :

TLF

Laurent de Mony-Pajol
Tél : 33 (0) 1 53 68 40 81
Cell : 33 (0) 6 87 72 03 61
ldemonypajol@e-tlf.com

GFI

Thierry Noblot
Tél : 33 (0) 1 47 17 60 06

Solange Stricker Finincom

Christina Bel
Tél : 33 (0) 1 40 71 32 74
Florence Bastien
Tél : 33 (0) 1 40 71 32 83